

PROCÈS-VERBAL DE LA 346^e RÉUNION
DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 3 février 2022 à 13h - Plateforme ZOOM
(CS346-03-02-2022)

Départements	Délégué.e.s	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	P
Biologie médicale	Carole Lavoie	P
Chimie, biochimie et physique	Benoît Daoust	P
Chimie, biochimie et physique	Pierre Bénard	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Julie-Marthe Grenier	A
Ergothérapie	Noémi Cantin	P
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	A
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Demagna Koffi	A
Gestion des ressources humaines	Chloé Fortin-Bergeron	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Dima Safi	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation	Lyne Douville	P
Psychoéducation	Michel Rousseau	A
Psychologie	Julie Maheu	A
Psychologie	Diane St-Laurent	A
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	P
Sciences comptables	Philippe Caron	A
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	A
Sciences de l'environnement	Denis Leroux	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Josyane Pinard	P

Comité exécutif	Officiers et officières	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VPRT	Sonia El Euch	P
VPAS	Marc Beauregard	P
VPAU	Georges Abdul-Nour	P
VPSC	Marianne Paul	P
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	A
Secrétaire	Lyne Cloutier	P

Employé.e.s

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
 François Landry, conseiller aux affaires universitaires

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS346-03-02-2022-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s. Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'invitation de la réunion.

CS346-03-02-2022-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux prévu à l'article 12.4g. des Statuts du SPPUQTR est atteint.

En respect des Statuts du SPPUQTR, la secrétaire du Syndicat préside l'assemblée.

CS346-03-02-2022-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Mieux connaître sa convention collective
6. Négo 2022 – État des travaux
7. Tribune des délégué.e.s
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la 345^e réunion
9. Information et dépôt de documents
 1. Campagne de valorisation
 2. Agenda syndical de février 2022
 3. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (632 à 634)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine rencontre : 17 mars 2022
12. Clôture de la réunion

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 346^e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Étienne St-Jean du Département de management, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 346^e réunion du conseil syndical du 3 février 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS346-03-02-2022-04 Rapport du comité des relations de travail

La présidente d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.

Problème soumis: comptabiliser les heures des cours atypiques dans le nombre d'heures plafonnées

Le VPAS indique que des discussions ont cours. Il annonce que les alertes seront désactivées, mais si elles surviennent à nouveau dans les formulaires, il invite les professeur.e.s à en informer le Syndicat.

Grief 2018-02 : Embauches au 1^{er} décembre 2018

La VPRT annonce que le dossier est réglé et que les versements ont été complétés.

Grief 2021-01 : Reconnaissance du syndicat (certains cours atypiques négociés par des professeurs)

La VPRT mentionne que les discussions suivent leur cours.

Grief 2021-07 Cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant

La VPRT indique que les discussions se poursuivent. Elle rappelle qu'il existe un processus prévu à la convention collective (article 10.06) pour la création de nouveaux cours ou de nouveaux programmes ou la modification de cours ou de programmes existants.

Contestation du calcul de la tâche au retour d'un long congé

Le VPAS indique que la convention ne précise pas comment la tâche d'enseignement est gérée lors de congé, sauf pour quelques exceptions. Des discussions sont en cours pour trouver une méthode de calcul convenable pour le Syndicat et pour l'administration de l'Université. Le VPAS présente la méthode proposée par l'UQTR : les professeur.e.s se voient reconnaître un nombre de crédits correspondant au nombre de mois d'absence (méthode de calcul « au mois »). Puis, il présente la méthode préconisée par le Syndicat : les professeur.e.s se voient reconnaître leur tâche pour toute session d'enseignement touchée par le congé (méthode de calcul « à la session »).

Activités professionnelles extérieures : l'administration de l'université demande une limite de nombre d'heures incluant les soirs, les fins de semaine et les vacances (par ex. : 375 heures maximum à déclarer sur le formulaire de tâche, à l'AD et au DGAAP)

La VPRT précise qu'une analyse comparative avec les autres institutions a été réalisée par le procureur du Syndicat et le sujet pourra faire l'objet d'une présentation dans une prochaine réunion du conseil syndical.

Département en tutelle : demande de l'administration de l'université de prolonger la tutelle et de modifier la politique relative à la tutelle

La VPRT revient sur la levée de la tutelle au Département des sciences infirmières le 10 décembre 2021. L'assemblée départementale a accepté à 86 % le projet-pilote et l'équipe proposés par le Syndicat.

Projet-pilote sur les embauches de profs (possibilité de 3 vagues d'embauche : au 1^{er} juin, 1^{er} novembre (vague annoncée au 1^{er} mai) et au 1^{er} décembre (vague annoncée au 1^{er} juin)

La VPRT indique que la première vague d'affichage est présentement en cours avec 27 postes de professeur.e.s.

Prolongation du projet-pilote sur les vice-doyens à la recherche avec ajout possible d'un 4^e vice-doyen

La VPRT mentionne la signature qu'une lettre d'entente est imminente.

Rencontre avec le Syndicat des chargés de cours : présence aux AD et plus de membres aux comités départementaux

La VPRT informe ses collègues que la direction du Service des relations de travail a demandé une rencontre avec notre Syndicat et le Syndicat des chargé.e.s de cours pour discuter de demandes de ce dernier, à savoir la présence des chargé.e.s de cours aux assemblées départementales et de leur participation aux comités départementaux.

CS346-03-02-2022-05 Mieux connaître sa convention collective

La VPRT présente l'article 19 de la convention collective concernant les congés parentaux.

Les délégué.e.s échangent sur les paramètres à respecter.

Un délégué interpelle ses collègues au sujet des correspondances avec le Service des ressources humaines. Chaque communication avec ce service devrait être faite via le courriel afin de conserver les informations transmises et pouvoir y référer en cas de litige.

CS346-03-02-2022-06 Négó 2022 – État des travaux

Le président présente l'état des travaux en prévision de la négociation de la prochaine convention collective :

Sondage – directions départementales : **4 octobre au 15 octobre**

- 241 répondant.e.s (53 %)

Sondage – professeur.e.s clinicien.ne.s : **1^{er} novembre au 8 novembre**

- 10 répondant.e.s (42 %)

Sondage – tâches enseignement : **9 novembre au 15 novembre**

- 246 répondant.e.s (54 %)

Sondage – tâches recherche : **30 novembre au 9 décembre**

- 223 répondant.e.s (45 %)

Rencontre – directions départementales : **1^{er} décembre**

- 18 directions présentes

Rencontre – profs cliniciens : **21 janvier**

- 13 professeur.e.s clinicien.ne.s présent.e.s

Rencontres – tâches recherche : **8 et 9 février**

À venir :

- Sondage – équité dans la tâche : **février**
- Sondage – conditions de travail : **février**
- Rencontre – enseignement : **février**
- Rencontre – équité dans la tâche : **février**
- Rencontre – conditions de travail : **mars**
- Rencontre – affaires syndicale : **mars**
- Préparation du cahier de demande
- Approbation du cahier de demande par le comité exécutif, le conseil syndical et l'assemblée générale

Une déléguée indique que plusieurs entités de l'UQTR ne figurent pas dans la convention collective (ex. : CDDD, COCO, etc.) et qu'il faut s'assurer qu'elles demeurent des entités consultatives et informatives uniquement.

CS346-03-02-2022-07 Tribune des délégué.e.s

Une déléguée mentionne qu'il n'y a plus d'endroit pour échanger avec les autres collègues sur des réalités qu'ils et elles vivent. Les professeur.e.s sont isolé.e.s en raison des mesures sanitaires à respecter. La création de tels endroits permettrait notamment de s'entraider.

Une déléguée indique que les conditions d'accueil pour le retour en présentiel des étudiant.e.s étaient inappropriées. Plusieurs seraient mitigé.e.s pour ce retour sur le campus.

Une déléguée souhaite obtenir une clarification à savoir si le salaire reçu dans le cadre de la rédaction de chapitre d'ouvrage ou d'ouvrages scientifiques ou pédagogiques doit être placé en activité extérieure ou en service à la collectivité puisque celle-ci est rémunérée. La VPRT mentionne que le travail non rémunéré est un service à la collectivité. Le travail rémunéré est une activité extérieure. Elle explique que si c'est l'Université qui verse l'argent, l'activité est un service à la collectivité. Aussi, la formation continue peut être intégrée dans le service à la collectivité. Voir à ce sujet l'article 10.04 (Le service à la collectivité) et l'article 22.13 (Formation dans le cadre d'un service à la collectivité) de la convention collective. Il est également souligné que pour plusieurs départements et depuis de nombreuses années, ceci a été placé dans la fonction recherche puisque c'est prévu dans la convention collective et sans égard à la rémunération d'autant que ceux-ci peuvent mener à des prix prestigieux à l'interne et l'externe.

Une déléguée se questionne sur la possibilité de revoir la couverture des assurances collectives. La VPRT indique que le Syndicat ne peut négocier la couverture des assurances collectives. Il en revient exclusivement au *Cartel intersyndical du régime de retraite et des assurances collectives* (CIRRAC), c'est-à-dire à la table où siègent des représentants des syndicats et des employeurs. Le

président précise que les professeur.e.s ne sont pas en nombre majoritaire à cette table.

Une déléguée s'informe sur l'avancement des travaux du comité stage. Le VPAU mentionne qu'il a rencontré, en compagnie du conseiller aux affaires universitaires, les doyens des études, Adel Dahmane, et de la gestion académique des affaires professorales, Vincent Cantin, le 27 janvier. Une liste des stages a été remise. Le sujet des LACs sera traité lors d'une prochaine rencontre.

Une déléguée discute de la nécessité de réfléchir sur la bureaucratisation et la transformation de la tâche des professeur.e.s dans le cadre de la prochaine négociation de la convention collective.

Un délégué se questionne sur la flexibilité que les professeur.e.s avaient au début de la pandémie dans l'exercice de leurs tâches et qui semble s'étioler. Le délégué invite ses collègues à une réflexion de l'impact sur les conditions de travail qu'ont le télétravail et les règles sanitaires à respecter.

CS346-03-02-2022-08 Lecture et adoption du procès-verbal de la 345^e réunion

La présidente d'assemblée présente le procès-verbal de la 345^e réunion du conseil syndical tenue le 25 novembre 2021.

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 345^e réunion du conseil syndical tenue le 25 novembre 2021 ;
- CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet ;

Sur proposition du professeur Denis Leroux, du Département des sciences de l'environnement, appuyée par le professeur Ayi Ayayi, du Département de finance et économie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 345^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS346-03-02-2022-09 Information et dépôt de documents

1. Campagne de valorisation

La secrétaire mentionne que le comité de communication central est en action et qu'une première rencontre s'est tenue le 12 janvier. Un comité stratégique sera formé pour identifier les enjeux principaux de communications dans le but de procéder, dans une deuxième étape, à un appel de soumissions auprès de trois agences de communication.

2. Agenda syndical de février 2022

La présidente d'assemblée présente l'agenda syndical de février 2022.

- | | |
|-------------------------|--|
| 1 ^{er} février | Comité des services à la collectivité |
| 3 février | Conseil syndical |
| 8 février | Rencontre préparatoire – Commission des études |
| 8 février | Négo 2022 – Rencontre Recherches |

9 février	Négo 2022 – Rencontre Recherches
15 février	Conférence
16 février	Comité des affaires universitaires
17 février	Comité exécutif
24 février	Rencontre avec les doyens (DÉ et DGAAP)
24 février	Conseil fédéral – FQPPU
25 février	Conseil fédéral – FQPPU
28 février	Rencontre préparatoire – Conseil d’administration

La présidente d’assemblée informe les délégué.e.s que la période mise en candidature pour des postes à combler au comité exécutif, au comité de promotion et à la commission des études se déroulera du 3 au 17 mars prochain. Les élections auront lieu aux assemblées générales du Syndicat et des professeur.e.s le 31 mars.

3. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (632 à 634)

La présidente d’assemblée attire l’attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux des réunions 632 à 634 du comité exécutif.

La présidente d’assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d’information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS346-03-02-2022-10 Affaires nouvelles

Le président signale avoir demandé via un courriel envoyé au recteur le 2 février un geste concret de sa part en guise de reconnaissance pour souligner le travail des professeur.e.s, particulièrement depuis le début de la crise sanitaire.

CS346-03-02-2022-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 17 mars 2022 à 13h.

CS346-03-02-2022-12 Clôture de la réunion

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 40.

Présidente d’assemblée

Secrétaire d’assemblée

Lyne Cloutier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires